

60eme BREVET GUY COLLARD

Dimanche 25 septembre 2022
Salle Polyvalente
BAR SUR SEINE

Règlement

La participation au 60ème Brevet Guy Collard nécessite une inscription obligatoire :

4€ en ligne sur <https://60eme-brevet-guy-collard.adeorun.com>

5€ sur place

Gratuit pour les -12 ans

1) Condition physique :

Chaque participant, participante, est responsable de sa condition physique et de la réglementation du code de la route (marche et traversée de routes).

2) Balisage : **Ruban plastique fushia**



Tout droit



A gauche



A droite



Mauvaise direction

Respectez le balisage. Ne vous éloignez pas des circuits qui vous sont indiqués. Des propriétaires vous laissent passer sur leurs terres mais peuvent souhaiter que vous empruntiez uniquement le chemin balisé.

3) Faune et flore :

Respectez la faune et la nature qui nous accueillent. Tenez votre chien en laisse. Ne laissez aucun déchet sur votre passage.

4) Ravitaillements :

3 points de ravitaillements (Gâteaux secs, fruits divers, boissons diverses) sont prévus sur l'ensemble des parcours.

5) Équipements :

Bonnes chaussures de marche, bâtons de marche (facultatif).

Vêtements adaptés selon la météo.

Sac à dos : Pique nique (facultatif), eau, **gobelet**, trousse de secours.

Troyes, le 16 août 2022